

Où effectuer ses heures de bénévolat ?

*Tu es libre
d'effectuer tes 20 h
d'activité citoyenne à caractère
d'intérêt général, social ou
humanitaire au sein des
services communaux.*

Quelques exemples :



■ Centre
Technique
Municipal

■ Accueil
de Loisirs



Auto-école conventionnée :

► École de Conduite
Lusinoise EURL
172 pl Bascule
03290 Dompierre-sur-Besbre
Tél. 04 70 35 26 88
Portable : 06 15 34 27 49
<http://www.auto-ecole-allier.fr/>



**DOMPIERRE
SUR-BESBRE
PERMIS
JEUNES**



La ville de
Dompierre-sur-Besbre
finance **200 €** pour ton
PERMIS DE CONDUIRE

Pourquoi passer le Permis ?

- ▶ Se déplacer.
- ▶ Accéder à l'emploi.
- ▶ Découvrir le monde.
- ▶ Lutter contre l'insécurité routière.

Cependant l'obtention du permis de conduire coûte très cher. Alors comment faire ?

La solution de la ville de Dompierre-sur-Besbre

Le bénéficiaire du dispositif s'engage par le biais d'une charte des engagements avec la Ville de Dompierre-sur-Besbre, à la réalisation de 20 heures d'activité citoyenne à caractère d'intérêt général, social ou humanitaire au sein des services communaux. Le versement de l'aide à l'auto-école ne pourra être effectif qu'une fois la totalité des heures de bénévolat effectuée.

Le bénéficiaire s'engage à ne pas commencer des heures de code en vue de l'obtention de son examen théorique du permis de conduire avant dépôt de son dossier de candidature en Mairie.

La priorité
c'est de le passer !



Pour qui ?

- ▶ Jeunes de 18 ans jusqu'à 20 ans non-révolus.
- ▶ Être domicilié à Dompierre-sur-Besbre. (au 1^{er} janvier de l'année N).
- ▶ Ne pas avoir débuté le code ou la conduite.
- ▶ Sans condition de ressource.

Remplir un dossier de candidature à retirer à l'accueil de la Mairie ou à télécharger sur : <http://dompierre-sur-besbre.fr/>.

Que faire ?

Complète un dossier dans lequel tu expliqueras :

- ▶ Tes motivations pour l'obtention du permis de conduire.
- ▶ Tes propositions d'action ou d'activité.

Donnant
Donnant,

c'est
Gagnant
Gagnant !



Une aide de la ville

Jusqu'à 200 € du coût global du permis de conduire et attribuée selon les critères suivants :

- ▶ **INSERTION** : ton parcours, ta motivation réelle, l'appréciation de ton projet de vie, la nécessité de l'obtention du permis.
- ▶ **CITOYEN** : ton engagement à t'investir dans une action citoyenne à caractère d'intérêt général, social ou humanitaire.

Encas d'obtention de cette aide, tu signeras une charte dans laquelle tu t'engageras à suivre les cours théoriques.

Avec la Ville de Dompierre-sur-Besbre le Permis de conduire est **ACCESSIBLE** à tous !!!

